

Délibération du 24 janvier 2025 du Conseil académique restreint aux enseignants-chercheurs

- Vu le code de l'éducation, notamment dans ses articles L.952-6 et L952-6-1

- Vu la loi n°2007-1199 du 10 août 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités

- Vu le décret n°84-431 du 06 juin 1984 modifié, fixant les dispositions statutaires applicables aux enseignantschercheurs
- -Vu la délibération du Conseil académique restreint aux enseignants-chercheurs en date du 28 février 2025 créant un comité de sélection pour pourvoir l'emploi 25-26 MCF 0016
- Vu l'avis favorable du Conseil académique restreint aux enseignants-chercheurs du 24 janvier 2025 sur la composition nominative du comité de sélection en ce qui concerne les membres ayant rang de maître de conférences
- Vu l'avis favorable du Conseil académique restreint aux professeurs des universités du 24 janvier 2025 sur la composition nominative du comité de sélection en ce qui concerne les membres ayant rang de professeur des universités.

Le comité de sélection dans le cadre des opérations de gestion relatives au concours session synchronisée 2025 concernant le poste désigné ci-dessous :

Emploi : 25-26 MCF 0016 N° Odyssée : 251111

Composante: UFR Sciences Jean Perrin

Laboratoire: LML

Est composé comme suit :

Président du comité : Ahmed Laghribi

Vice-Président du comité de sélection : Pascal Lefèvre

	Civilité	NOM Prénom	Corps	Etablissement d'origine	Spécialiste de la discipline	CNU ou discipline
Membres internes	M.	LAGHRIBI Ahmed	PR	Université d'Artois	Oui	25
	M.	LEFEVRE Pascal	PR	Université d'Artois	Oui	25
	M.	FREGIER Yaël	PR	Université d'Artois	Oui	25
	M.	DELL'AMBROGIO	PR	Université d'Artois	Oui	25
		Ivo				
Membres externes	Mme	BIARD Séverine	MCF	Université	Oui	25
				Polytechnique des		
				Hauts de France		
	Mme	FRABETTI	MCF	Université Claude	Oui	25
		Alessandra		Bernard Lyon 1		5
	Mme .	LE BRIGANT Alice	MCF	Université Paris 1,	Oui	26
				Panthéon Sorbonne		,
	Mme	DEBROUX Noémie	MCF	Université Clermont	Oui	61
				Auvergne		

Fait à ARRAS, le 28 janvier 2025

Le président du conseil académique restreint aux enseignants-chercheurs

Pierre Marquis